

Brevet Professionnel ESTHETIQUE-COSMETIQUE-PARFUMERIE

PROGRAMME DES DEUX ANNÉES D'ÉTUDES

ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE

Physique appliquées : Electricité ; intensité, tension, résistance, électrolyse, ionisation puissance, fréquence. Les ondes : caractéristiques, rayonnements électromagnétiques : lumière, rayons X, UV, laser, ultrasons. Les fluides : pression, tension.

Chimie appliquée : L'eau : propriétés physiques et chimiques, traitement de l'eau, réactions acido-basiques, réactions d'oxydo-réduction. Les constituants minéraux. Les composés organiques : alcanes, alcènes, composés organiques oxygénés.

Biologie humaine appliquée : L'appareil locomoteur, le système nerveux, les systèmes cardio-vasculaire et lymphatique, la glande mammaire, le système endocrinien. La matière vivante. Le système tégumentaire. Hygiène de vie et santé. Biocontaminations et prévention.

METHODES ET TECHNOLOGIES

Conseil en Esthétique/Cosmétique-Parfumerie : Observation du (de la) client(e), bilan et diagnostic, conseils au (à la) client(e).

Soins esthétiques pour le visage et le corps :

Les composantes des soins esthétiques : produits, matériels, techniques. Techniques de démaquillage et de nettoyage de la peau. Techniques de soins esthétiques du visage, du cuir chevelu, du corps.

Maquillage : Objectifs du maquillage et aspects historiques, principes généraux, choix du maquillage, différents maquillages, techniques de maquillage, techniques d'automaquillage.

Manucurie et beauté des pieds

Épilation

Parfums et produits parfumants : Histoire du parfum, rôle des marques, distribution des parfums, familles olfactives, composants des parfums, création d'un parfum, lignes de produits.

Bronzage :

Nature physique des radiations ultraviolettes, réactions de la peau aux radiations ultraviolettes, risques liés à l'exposition aux ultraviolets, réglementation française.

Coloration, décoloration :

Objectifs de principe, coloration/décoloration des poils, maquillage et pigmentation de la peau.

CADRE ORGANISATIONNEL ET REGLEMENTAIRE

Ergonomie – Hygiène – Sécurité : L'activité de travail, amélioration des conditions de travail, prévention des risques professionnels, santé – sécurité au travail, secourisme.

Aménagement des locaux : Agencement des espaces et des postes de travail, équipement, général des lieux d'activités, sécurité et maintenance.

Réglementation professionnelle : Conditions d'exercice de la profession, publicité des prix et des services. Réglementation du produit cosmétique, du

médicament, composition et étiquetage des produits cosmétiques.

Qualités des services : Certification relative à la qualité, évaluation et amélioration de la qualité des services.

GESTION DE L'ENTREPRISE

Création et rachat d'un institut, d'une parfumerie : Analyse de l'environnement économique général et local, les sources d'information, l'offre d'un institut d'Esthétique-Cosmétique, d'une Parfumerie. Le choix d'une forme de commerce et d'une forme juridique. Les différentes modalités d'acquisition du fonds de commerce, les modalités et les sources de financement, les assurances.

Le pilotage de l'entreprise : Le suivi de l'action de la concurrence, la veille technologique et commerciale. La politique d'investissement, l'informatisation de l'entreprise. La sélection des fournisseurs, la négociation à l'achat. La communication commerciale, la promotion des ventes, l'animation du point de vente.

Les opérations comptables et administratives courantes : La tenue de la comptabilité : les principes de la comptabilité générale, Les enregistrements comptables courants, la tenue de la caisse, l'état de rapprochement bancaire, la TVA. Le suivi des coûts et des prix. L'organisation du travail. Les travaux de secrétariat courants, les solutions informatiques : matériel et logiciels, les lettres courantes. La tenue des stocks, le suivi des commandes.

La gestion et le management du personnel : Le recrutement du personnel d'un institut, d'une parfumerie. Les contrats de travail, la durée du travail, la convention collective, le règlement intérieur, le licenciement, le conseil des prud'hommes. La paie et les déclarations sociales. Animation et motivation du personnel.

La vente-conseil : Les principes de base de la communication vente en Esthétique-Cosmétique-Parfumerie, les typologies comportementales des clients, les étapes de la vente, les outils d'aide à la vente.

ARTS APPLIQUES A LA PROFESSION

L'environnement, l'espace vécu, fonctionnel, physique sémantique. La communication publicitaire : les stratégies de communication, les supports. Le maquillage, la mode et l'accessoire. Les moyens d'expression et de communication, étude de la couleur, des matières et des textures. Arts, techniques et civilisation.

FRANÇAIS

L'enseignement du français a pour but de développer les compétences en langue française (grammaire et orthographe) et en expression orale et écrite : résumé, synthèse, développement sur des problèmes de la vie sociale et professionnelle et du monde contemporain, travail sur des documents de nature variée.

RÈGLEMENT D'EXAMEN DU BP ESTHÉTIQUE - COSMÉTIQUE - PARFUMERIE

Épreuves	Forme	Durée	Coefficient
U.10 Soins Esthétiques	pratique	3h30	7
U.20 Maquillages	pratique	2h30	3
U.31 Suivi clientèle et animation	orale	40 mn	3
U.32 Arts appliqués à la profession	orale	20 mn	1
U.40 Sciences et technologies	écrite	4h30	8
U.50 Gestion de l'entreprise	écrite	3h30	4
U.60 Expression française et ouverture monde	écrite	3h00	3